

Le 7 janvier 2004

Bape/L.E.S. Ste-Sophie  
Édifice Lomer-Gouin  
575, Rue Saint-Amable  
Bureau 210  
Québec, Québec  
G1R 6A6

**Sujet : MÉMOIRE**  
**Projet d'agrandissement du méga dépotoir de Ste-Sophie**

Mme La Présidente,

Mon conjoint et moi sommes résidents de Ste-Sophie depuis l'été dernier. Nous avons acheté une maison dans cette municipalité où il fait bon vivre selon les slogans prônés un peu partout sur son territoire. Le site actuel aurait dû être fermé depuis l'été 2003. Avoir su ce qui se tramait dans le dos de tous les résidents de cette municipalité notre choix aurait été tout autre, soyez en assuré!

Nous pensions habiter, pour notre retraite, dans la nature où l'air est pur et sain. Nous voulions faire la culture biologique et profiter de ce que pourquoi nous avons travaillé si fort durant toute notre vie, c'est à dire finir nos jours à la campagne.

Ce projet que la compagnie Intersan veut mettre de l'avant va détruire tout ce pourquoi nous avons choisi de vivre ici.

Ce méga dépotoir est inacceptable ici ou ailleurs. L'avenir de nos descendants va être **l'enfer**, l'eau, l'air, la terre, qui sont les éléments essentiels pour cultiver la nourriture nécessaire à notre survie, vont être **pollués, empoisonnés**. Les maladies, comme les cancers de toutes sortes vont affliger nos enfants.

Rien dans ce projet de la compagnie Intersan nous a convaincus, au contraire, il fait planer sur notre ville et dans toutes les Laurentides le **spectre de l'horreur**.

Les camions qui vont déferler à **vive allure** sur nos routes à toutes heures du jour et de la nuit en laissant derrière eux une traînée de fumée polluante qui affectera directement notre air et surtout la couche d'ozone nécessaire à la protection de toute la planète.

Comment pourrons-nous, simples citoyens, faire respecter par la police, les lois, les règlements sur le bruit, la vitesse ou tout autres méfaits quand cette même police a accepté des **dons** de la compagnie Intersan?

Rien non plus n'a été proposé par la compagnie Intersan pour la récupération des matières résiduelles, au contraire elle a fermé son centre de tri, ce n'était pas payant, selon leur dire!

Les MRC ne seraient-elle pas présentement à négocier leur droit de regard contre l'enfouissement gratuit de leurs déchets?

L'eau souterraine est déjà contaminée, des gaz toxiques sont présents dans les sols, les arbres autour du site actuel sont presque tous morts. Les arbres, si indispensables pour filtrer l'air que nous respirons n'ont pas résisté à toute cette pollution. Alors comment le pourrons-nous, nous, habitants de cette zone **sinistrée**?

Depuis 1964, des tonnes de déchets de toutes sortes en provenance de partout au Québec ont été enfouis à Ste-Sophie. A notre avis, il est grand temps de fermer ce dépotoir, de commencer à le décontaminer afin d'aider la nature à reprendre son souffle.

Nous sommes d'avis, mon conjoint et moi, que la gestion des déchets devrait se faire localement, c'est-à-dire par chaque municipalité. De cette façon, nous en sommes persuadés, tous les gens seront directement concernés et que la terre, l'air, l'eau, les animaux, les insectes et surtout, nous les humains serons en santé, heureux de vivre en harmonie avec notre environnement.

Nous demandons à tous nos élus, municipaux et surtout provinciaux de nous permettre de vivre en toute sécurité, dans une municipalité, une province, un pays ou il fait vraiment bon vivre! C'est un droit que nous revendiquons.

De grâce, rejetez ce projet de méga dépotoir qui va à l'encontre de la vie!

Merci pour toute l'attention que vous porterez à notre demande,

Veillez agréer Madame la présidente, nos salutations distinguées,



Lise Toupin



Roger Addison

Pièce jointe : annexe 1

**ANNEXE 1**

Voici deux informations que nous ne possédions pas le 7 janvier dernier et qui auraient sûrement influencer la rédaction de notre mémoire.

1- Dans le journal des débats des travaux parlementaires de la commission permanente des transports et de l'environnement du mercredi 2 juillet 2003,  
M. le Ministre Thomas J. Mulcair à avouer à M. Tremblay, et je cite :

**« On a des vrais problèmes à Ste-Sophie »**

2- La réponse pour la question numéro 1 poser par le BAPE le 18 décembre 2003 à la municipalité de Sainte Sophie, à savoir : Pourriez vous fournir à la commission un historique des plaintes formulées auprès de la municipalité relativement au bruit pouvant provenir des opérations du LES de Sainte Sophie?

Réponse de la ville : aucun registre disponible pour cette question.

Réponse que moi j'ai reçu d'un policier de **cette municipalité** :

Nous devons remplir un rapport pour chaque appel de plainte que nous recevons que ce soit pour le bruit, la senteur ou toutes autres formes de méfaits.

  
Lise Toupin

  
Roger Addison